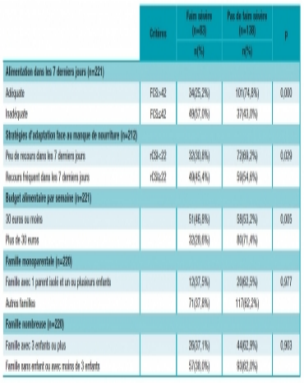
Atlas critique de la Guyane, Matthieu Noucher, Laurent Polidori (dir.)

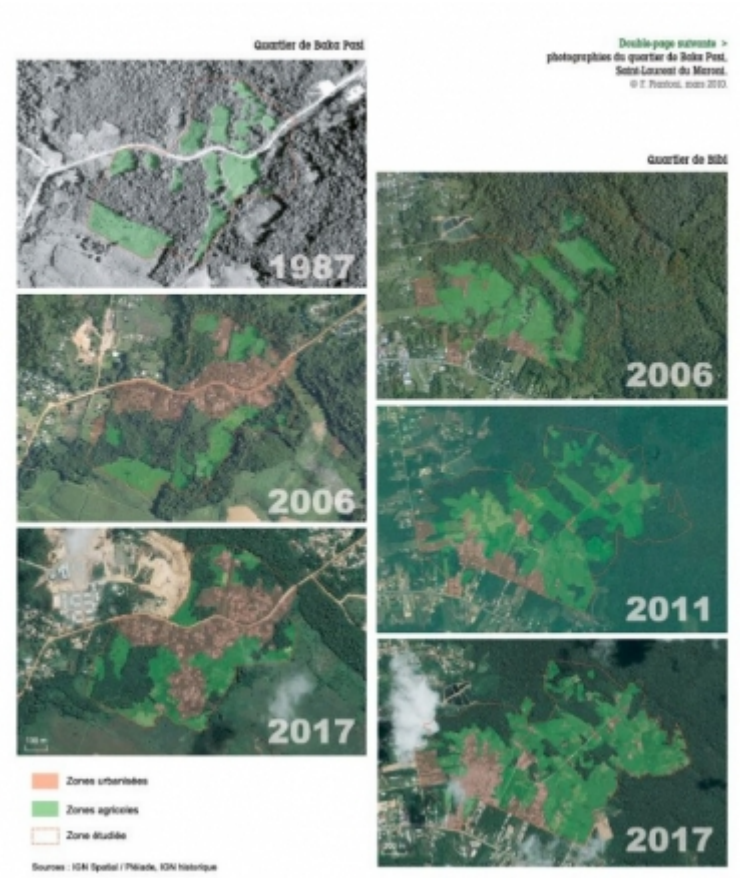
13 novembre 2020



Cet ouvrage, publié sous la direction de Laurent Polidori et de Matthieu Noucher (CNRS), s'inscrit dans le sillage de la cartographie critique qui, depuis les années 1990, analyse les conceptions politiques et idéologiques qui sous-tendent l'élaboration des cartes géographiques et les effets de celles-ci sur les représentations des territoires. Comme le soulignent les auteurs, la carte est « moins un reflet qu'un effet, mais elle est un effet qui a la prétention du reflet ».

Le premier mérite de cet ouvrage est de donner à voir, de façon dynamique et plurielle, la complexité du territoire guyanais, notamment dans ses dimensions agricole et sylvicole. Tout d'abord, les géo-technologies montrent que l'expansion des terres cultivées est suivie par le développement de nouveaux quartiers, et joue donc la fonction d'amorce de l'urbanisation croissante du bassin du Maroni. En effet, sur ce territoire où la population a été multipliée par six entre 1980 et 2015, les migrants dépourvus de titre de séjour défrichent des parcelles de forêt pour y développer de l'agriculture sur brûlis afin de se nourrir et d'accéder parfois à un modeste revenu.

À Saint-Laurent du Maroni, l'agriculture amorce le développement de nouveaux quartiers



Source : Institut géographique national (IGN)

En outre, la technologie du radar, dont les géographes se sont saisis il y a longtemps, offre une connaissance accrue de la biomasse forestière. Ses usages se heurtent encore à la densité du couvert forestier amazonien mais, en 2023, la mission BIOMASS de l'Agence spatiale européenne embarquera un radar dont les longueurs d'onde (bande P) devraient améliorer les connaissances de la biomasse aérienne, de la hauteur de la canopée et de la déforestation.

Enfin, un autre intérêt de cet ouvrage est de montrer la fonction émergente de la carte dans l'accès des communautés amérindiennes à des droits d'usage du foncier détenu par l'État, à des fins d'activités agricoles, de chasse, de pêche et de cueillette. Pour ces populations, la carte est un instrument de pouvoir qui pourrait favoriser la défense de leurs droits territoriaux. En témoigne l'autorisation accordée, en octobre 2019, par le Grand conseil coutumier au démarrage du projet Akuli, qui doit conduire de jeunes amérindiens à développer des compétences nouvelles en matière de collecte, d'analyse et de visualisation des données cartographiques.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions du CNRS